



ASSOCIATION FEDESAP

Fédération Française de Services à la Personne et de Proximité
Association Loi 1901

Siège social : 29 rue saint Amand
75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024



ASSOCIATION FEDESAP

Fédération Française de Services à la Personne et de Proximité
Association Loi 1901

Siège social : 29 rue saint Amand
75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDESAP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les créances clients, les autres créances et les disponibilités figurant à l'actif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne Billancourt, le 9 septembre 2025

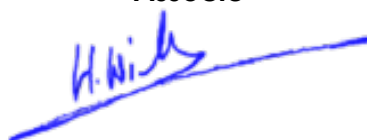
Le commissaire aux comptes

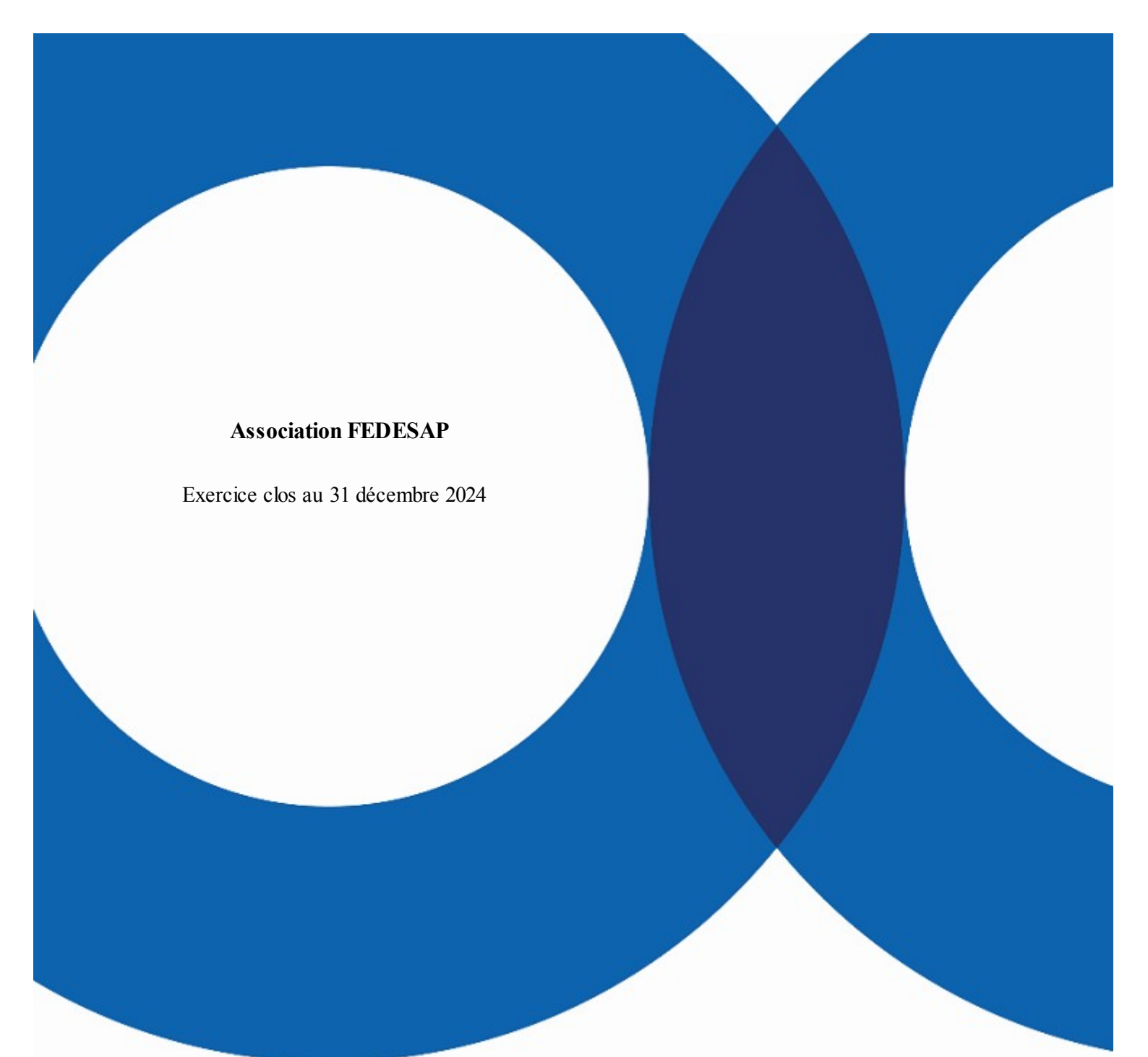
B&A AUDIT

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

HERVE WILLI

Associé

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'H. Willi', is written over a horizontal blue line.



Association FEDESAP

Exercice clos au 31 décembre 2024

COMPTES ANNUELS

orcom

Expertise Comptable Audit & Conseil

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	54 585,60	54 585,60		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	227 496,11	211 907,43	15 588,68	20 924,06
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	10 999,00		10 999,00	10 000,00
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	13 500,00		13 500,00	13 500,00
TOTAL (I)		306 580,71	266 493,03	40 087,68	44 424,06
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	462 243,30		462 243,30	301 574,22
	Créances reçues par legs ou donations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	2 300 244,78		2 300 244,78	5 159 887,79
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50 000,00		50 000,00	125 000,00
	DISPONIBILITES	2 169 179,55		2 169 179,55	550 944,62
	Charges constatées d'avance	39 007,61		39 007,61	28 438,75
	TOTAL (II)	5 020 675,24		5 020 675,24	6 165 845,38
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	5 327 255,95	266 493,03	5 060 762,92	6 210 269,44
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				13 500,00	13 500,00
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	1 646 154,47	1 518 811,68
	Excédent ou déficit de l'exercice	155 186,86	127 342,79
	Total des fonds propres (situation nette)	1 801 341,33	1 646 154,47
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	1 801 341,33	1 646 154,47
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	41 297,83	62 145,38
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	573 050,19	1 245 076,64
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	181 705,31	182 466,35
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 463 368,26	3 038 426,60
	Produits constatés d'avance		36 000,00
	Total des dettes	3 259 421,59	4 564 114,97
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	5 060 762,92	6 210 269,44
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	155 186,86	127 342,79
	(1) Dont à moins d'un an	3 240 000,81	4 564 114,97
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	852,43	842,84

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	987 490,50	924 777,00
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	103 600,00	46 900,00
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	843 344,93	939 368,20
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	268 755,94	171 256,03
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	687,86	278,02
Total des produits d'exploitation		2 203 879,23	2 082 579,25
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 220 720,10	1 135 218,36
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	52 044,36	52 690,95
	Salaires et traitements	706 573,94	715 618,48
	Charges sociales	273 823,80	301 532,61
	Dotation aux amortissements et dépréciations	11 530,88	49 708,09
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	491,92	1 197,47
Total des charges d'exploitation		2 265 185,00	2 255 965,96
RESULTAT D'EXPLOITATION		(61 305,77)	(173 386,71)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(61 305,77)	(173 386,71)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	213 390,70	300 000,00
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	5 115,99	3 806,38
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		218 506,69	303 806,38
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	414,06	580,20
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		414,06	580,20
RESULTAT FINANCIER		218 092,63	303 226,18
RESULTAT COURANT avant impôts		156 786,86	129 839,47
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		3 067,00
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			3 067,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		450,00
	Sur opérations en capital		2 863,68
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		3 313,68
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(246,68)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		1 600,00	2 250,00
TOTAL DES PRODUITS		2 422 385,92	2 389 452,63
TOTAL DES CHARGES		2 267 199,06	2 262 109,84
EXCEDENT ou DEFICIT		155 186,86	127 342,79
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		893 044,00	732 252,00
TOTAL		893 044,00	732 252,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		893 044,00	732 252,00
TOTAL		893 044,00	732 252,00

Faits caractéristiques

Les dirigeants ne sont pas rémunérés au titre de leurs mandats.

L'Association emploie un Directeur, un Secrétaire Général, un Directeur Juridique et Qualité, une responsable Juridique, une Responsable animation réseaux, une conseillère technique observatoire prospective et métiers, une Responsable "médico-sociaux", une Responsable Commerciale, une chargée de communication, une chargée de mission développement et une assistante administrative.

Une filiale a été créée en juillet 2019. Des dividendes ont été distribués en 2024 par cette filiale à la FEDESAP à hauteur de 213.391 €. Ces dividendes sont soumis à l'impôt sur les sociétés pour un montant de 1.600€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date d'arrêté des comptes par le bureau des états financiers 2024 de l'association, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 060 763** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 422 386** euros et un total **charges** de **2 267 199** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **155 187** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Informations générales complémentaires

Description de l'Association

Fondée en 2007 par des dirigeant(e)s d'entreprises, la Fédésap est la 1ère fédération de Services à la Personne et d'aide et d'accompagnement à domicile, en nombre d'entreprises. La Fédésap fédère plus de 4 300 structures qui accompagnent chaque année plus de 850 000 personnes ou familles grâce au professionnalisme de 170 000 salariés.

S'appuyant sur une expertise reconnue, la fédération est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics depuis plus de 15 ans. Elle accompagne sur les territoires la mise en œuvre des politiques familiales, du handicap et de l'autonomie dans une logique de co-construction avec les élus et les décideurs publics.

Affiliée à la CPME, collégiale et ouverte au dialogue social, la Fédésap œuvre avec les partenaires sociaux à la structuration du secteur du Domicile afin d'asseoir un modèle économique stable, favorable à la pérennité des acteurs et garant d'emplois de qualité, non délocalisables.

Elle veille à ce titre à la pleine information de ses adhérents, à la diffusion et à la promotion des bonnes pratiques professionnelles et à la valorisation de cette filière d'avenir.

COTISATIONS

Les cotisations sont comptabilisées lors de la facturation de leur appel.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Dans le cadre du maillage du territoire par la FEDESAP, un certain nombre de délégués départementaux (DD) et régionaux (DR) ont été recrutés parmi le personnel des adhérents et les administrateurs.

La valorisation de l'action de ces délégués s'effectue selon le tarif horaire retenu par l'INSEE et selon la méthode suivante :

- 39 euros / heure (pour une durée de 8h / jour)

- bénévolat : 2 jours / mois par délégué.

En fonction du nombre de délégués de l'exercice 2024, les contributions volontaires ont été valorisées à 893 044 € et reprises en information au pied du compte de résultat.

Elles ne sont intégrées ni dans les charges ni dans les produits du compte de résultat.

REFACTURATION FRAIS COMMUNS

L'association SAP COMPETENCES bénéficiant des moyens dont l'association FEDESAP à la charge, celle-ci a refacturé au titre de la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 à SAP COMPETENCES un montant de 25 062 € correspondant à la mise à disposition de salariés.

Règles et Méthodes Comptables

La société SAP SERVICES SAS bénéficiant des moyens dont l'association FEDESAP à la charge, celle-ci a refacturé au titre de la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 à SAP SERVICES un montant de 149 012 € correspondant à des frais communs et selon une clé de répartition des charges de cette période, ainsi que la mise à disposition de salariés.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
SITE INTERNET	7 056	33.33
SITE INTERNET	47 529	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	54 585,60					54 585,60
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	54 585,60					54 585,60
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	120 982,98					120 982,98
	Matériel de transport	9 480,61					9 480,61
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	90 837,02		6 195,50			97 032,52
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		221 300,61		6 195,50			227 496,11
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	10 000,00		999,00			10 999,00
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	13 500,00					13 500,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		23 500,00		999,00		
TOTAL		299 386,21		7 194,50			306 580,71

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	54 585,60			54 585,60
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	54 585,60			54 585,60
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	120 982,98			120 982,98
	Matériel de transport	1 662,36	2 370,15		4 032,51
	Matériel de bureau, mobilier	77 731,21	9 160,73		86 891,94
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	200 376,55	11 530,88		211 907,43	
TOTAL		254 962,15	11 530,88		266 493,03

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	13 500,00	13 500,00	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	462 243,30	462 243,30	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 708,48	1 708,48	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 474,27	18 474,27	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	23 153,54	23 153,54	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	622 908,45	622 908,45	
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	1 634 000,04	1 634 000,04	
	Charges constatées d'avance	39 007,61	39 007,61	
TOTAL DES CREANCES		2 814 995,69	2 814 995,69	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	852,43	852,43		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	40 445,40	21 024,62	19 420,78	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	573 050,19	573 050,19		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	91 029,22	91 029,22		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 031,12	84 031,12		
	Impôts sur les bénéfices	1 600,00	1 600,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 044,97	5 044,97		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	2 463 368,26	2 463 368,26		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		3 259 421,59	3 240 000,81	19 420,78	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		20 857,14			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Annexe au Bilan

AUTRES CREANCES

Les autres créances s'élèvent à 2.300.245 €. Elles correspondent principalement :

- Compte courant réciproque avec la filiale "Sap Services" pour 622.908 € à la clôture
- Solde des conventions (AGEFIPH, AGFPN, ANACT, GEIQ) restant à recevoir pour 23.154 €
- Solde de la convention CNSA 2024 restant à recevoir pour 1.599.604 €.

AUTRES DETTES

Les autres dettes s'élèvent à 2.463.368 €. Elles correspondent principalement au financement CNSA au titre de la convention 2018-2024 et restant à utiliser à la clôture auprès des adhérents.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

La FEDESAP a été désignée chef de file d'un consortium dans le cadre de la réalisation d'un projet "Dispositifs France Formation Innovante NUMérique - DEFFINUM" pour un montant de 2.970 k€, cofinancé à hauteur de 1.912 k€ par la Caisse des Dépôts ; elle s'est engagée à verser 300 k€ sur 3 ans.

Chacun des Partenaires assume personnellement les obligations et responsabilités découlant de l'exécution du Projet.

Si le Chef de file est solidaire des autres Partenaires, en cas de mise en cause par la Caisse des Dépôts de la responsabilité du Coordinateur ou Chef de file, au titre de tout acte, manquement contractuel ou infraction commis à raison de la réalisation du Projet par un ou plusieurs Partenaires, les autres Partenaires devront garantir intégralement le Partenaire mis en cause. Ce dernier pourra à ce titre exercer un recours en dommages et intérêts pour obtenir le remboursement des sommes qu'il aurait éventuellement avancées, sans préjudice du montant qui doit lui rester à supporter.

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de fin de carrière sont les suivantes:

- Rotation du personnel : 1%
- Progression salariale : 1%
- Table de mortalité : TPRV 93

Annexe au Bilan

- Méthode de calcul : ANC 2021
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux d'actualisation : 3.75%
- Taux de charges sociales patronales : 42%
- Convention collective : Indemnité légale (décret n° 2017-1398 du 25 septembre 2017)

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité Montant

- Subvention sur le Fonds de Paritarisme définitivement acquise pour la période 2024
399.251
- Subvention convention cadre acquise selon les dépenses engagées et en cours d'acceptation par l'organisme financeur "CNSA" pour la période 2024
333.286
- Subvention acquise en 2024 selon les dépenses et acceptées par l'organisme financeur "AGFPN" pour la période 2024
34.808
- Subvention acquise auprès de l'organisme "CDC" pour la période 2024
72.000
- Subventions d'aides à l'emploi
4.000

Total
843.345

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	1 518 811,68	127 342,79			1 646 154,47
Excédent ou déficit de l'exercice	127 342,79	(127 342,79)	155 186,86		155 186,86
Situation nette	1 646 154,47		155 186,86		1 801 341,33
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 646 154,47		155 186,86		1 801 341,33

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2024	31/12/2023
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	893 044,00	732 252,00
	893 044,00	732 252,00
Total	893 044,00	732 252,00

Répartition par nature de charges	31/12/2024	31/12/2023
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole	893 044,00	732 252,00
	893 044,00	732 252,00
Total	893 044,00	732 252,00

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		7,00
	Professions intermédiaires		
	Employés		4,00
	Ouvriers		
	TOTAL		11,00

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		329 603
Autres créances clients		274 021
CLIENTS FAE	274 021	
Autres créances		55 582
FOURNISSEURS AAR	30 720	
PERS - PRODUITS A RECEVOIR	1 708	
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	23 154	

Charges à payer

31/12/2024

Total des Charges à payer		166 056
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		852
INTERETS BANCAIRES A PAYER	852	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 977
FOURNISSEURS FNP	19 977	
Dettes fiscales et sociales		137 127
PERS - PROV CONGES PAYES	57 479	
PERS - PROV RTT-RC	13 550	
PERS - PROV CHARGES A PAYER	20 000	
ORG - PROV CS S/ CONGES PAYES	29 813	
ORG - PROV CS S/ RTT-RC	7 285	
ORG - PROV CS S/ CAP	9 000	
Autres dettes		8 100
CLIENTS AAE	8 100	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			39 008
LOCATION IMMOBILIERE	01/01/2025 31/12/2025	13 500	
LOCATIONS MOBILIERES	01/01/2025 31/12/2025	12 320	
CHARGES LOCATIVES	01/01/2025 31/12/2025	2 500	
ASSURANCES	01/01/2025 31/12/2025	1 322	
PUBLICITES	01/01/2025 31/12/2025	9 005	
COTISATIONS	01/01/2025 31/12/2025	360	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			39 008

Engagements financiers

	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		12 744,00	
		12 744,00	
Autres engagements			
NANTISSEMENT COMPTE BANCAIRE GARANTIE PRET		50 000,00	
ACCORD CONSORTIUM HYGIE (PROJET DEFFINUM)		2 970 000,00	
		3 020 000,00	
Total des engagements financiers (1)		3 032 744,00	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

1